# UN SECTEUR FORT POUR DES JEUNES FORTS





le secteur de la jeunesse

maisons de jeunes · organisations de jeunesse · services pour jeunes

**MENTIONS LÉGALES**

**Éditeur :** Service national de la jeunesse (SNJ)
**Graphisme et mise en page :** Comed SA
**Année de parution :** 2026 (2e Édition)
**ISBN :** 978-2-919846-88-7

# Jonker

## staark maachen

Rendre les jeunes forts

maisons de jeunes · organisations de jeunesse · services pour jeunes

le secteur de la jeunesse

# INTRODUCTION

La politique de la jeunesse reconnaît la jeunesse comme une période de vie à part entière, avec une valeur propre. Elle vise à créer des conditions qui permettent aux jeunes de vivre pleinement cette période, en tenant compte de la diversité de leurs situations, de leurs intérêts et de leurs aspirations.

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse contribue à créer ces conditions, notamment en soutenant le développement du secteur de la jeunesse. Au Luxembourg, ce secteur s'est principalement structuré autour des services pour jeunes et des organisations de jeunesse, aux missions et aux formes d'action variées.

Cette publication présente ce qui caractérise le secteur, les domaines dans lesquels il agit et les acteurs qui le composent. Elle montre comment leurs contributions se complètent autour d'une ambition commune au service des jeunes, résumée sous le slogan « Jonker staark maachen » – renforcer les jeunes et leurs capacités.

**Le SNJ**

PARTIE I :

# APPROCHES ET CONCEPTS

# LE SECTEUR DE LA JEUNESSE

Le secteur de la jeunesse réunit une grande diversité d'acteurs dont l'activité est spécifiquement tournée vers les jeunes. Leurs objectifs, leur organisation et leurs activités peuvent être très différents. On y trouve aussi bien des services reposant sur le travail de professionnels que des organisations dans lesquelles l'engagement des jeunes et des bénévoles joue un rôle central. Certains proposent des lieux de rencontre ou des activités, d'autres accompagnent des jeunes, développent des projets, organisent des formations ou des séjours, informent et sensibilisent ou représentent les intérêts des jeunes.

Tous ne font pas nécessairement du travail avec les jeunes. À l'inverse, le travail avec les jeunes ne se limite pas au secteur de la jeunesse. Des acteurs travaillent avec des jeunes dans de nombreux autres secteurs, notamment dans l'enseignement, la culture, le sport, la santé, l'emploi, l'aide sociale ou encore la justice. Leur manière de travailler avec les jeunes dépend alors des objectifs et des missions propres à leur secteur.

Dans le secteur de la jeunesse, une grande partie des acteurs sont actifs dans le travail avec les jeunes, principalement dans le champ de l'éducation non formelle. Ils offrent aux jeunes des espaces, des activités et des possibilités d'engagement qui leur permettent de rencontrer d'autres jeunes, de faire de nouvelles expériences, de développer leurs intérêts et leurs capacités, de prendre des initiatives et d'assumer progressivement des responsabilités. Ils peuvent également leur offrir une écoute, des informations et un accompagnement lorsqu'ils en ont besoin.

Ces différentes formes d'action ont un point de départ commun : les jeunes, leurs intérêts et leurs réalités de vie. Elles cherchent à tenir compte de ce qui les préoccupe, de ce qu'ils souhaitent entreprendre et des ressources dont ils disposent.


SECTEUR DE LA SANTÉ
SECTEUR SOCIAL
ÉCOLE
SECTEUR DU TRAVAIL
SECTEUR
DE LA JEUNESSE

# UNE APPROCHE PROPRE AU SECTEUR

Dans le secteur de la jeunesse, le travail avec les jeunes se déroule principalement pendant leur temps libre et s'inscrit dans une démarche d'éducation non formelle. Il cherche à être accessible à un large public et part des intérêts, des expériences et des initiatives des jeunes.

Le secteur se caractérise aussi par sa démarche d'aller vers les jeunes, d'entrer en relation avec eux et de susciter leur intérêt pour des activités et des projets.

La **participation volontaire** est une caractéristique essentielle du travail avec les jeunes : les jeunes choisissent librement de prendre part aux activités et peuvent contribuer à leur conception et à leur réalisation.

Le travail avec les jeunes privilégie l'**apprentissage par la pratique** et la prise d'initiative. Il leur offre un cadre propice à l'expérimentation, dans lequel l'erreur peut aussi devenir une occasion d'apprendre.

Les relations entre les jeunes et les personnes qui les accompagnent sont **peu hiérarchisées** et reposent sur la confiance et le dialogue. Les échanges se veulent ouverts et proches du quotidien des jeunes. Les professionnels et les animateurs proposent des activités et des projets en tenant compte des intérêts et des besoins des jeunes. Ils leur donnent également des possibilités de faire des propositions, de contribuer à certaines décisions ou de développer leurs propres initiatives. Le degré de participation peut ainsi varier selon les activités, les situations et les jeunes concernés. Les personnes qui les accompagnent conservent la responsabilité d'assurer un cadre sûr, d'apporter un soutien adapté et de poser des limites lorsque cela est nécessaire.

Les **relations entre pairs** occupent également une place importante. Dans les groupes et les projets communs, les jeunes échangent leurs points de vue, partagent leurs compétences et apprennent les uns des autres. Ils peuvent eux-mêmes **prendre des responsabilités** et accompagner d'autres jeunes.

Ces caractéristiques constituent un socle commun au travail avec les jeunes, mais prennent des formes différentes selon les missions et les contextes. La participation peut ainsi concerner le choix des activités dans une maison de jeunes, l'organisation d'un projet dans une organisation de jeunesse ou la vie collective dans une structure d'accompagnement en logement. De même, la place donnée à l'accompagnement varie selon les besoins des jeunes et la nature de chaque offre.

Le travail avec les jeunes aborde parfois des sujets qui relèvent également de l'expertise d'autres acteurs, notamment dans les domaines de l'éducation, de la prévention, de l'information spécialisée ou du soutien. Il ne se substitue pas à leurs interventions, mais agit en complémentarité avec elles et peut, lorsque cela est nécessaire, créer des liens entre les jeunes et les services concernés.



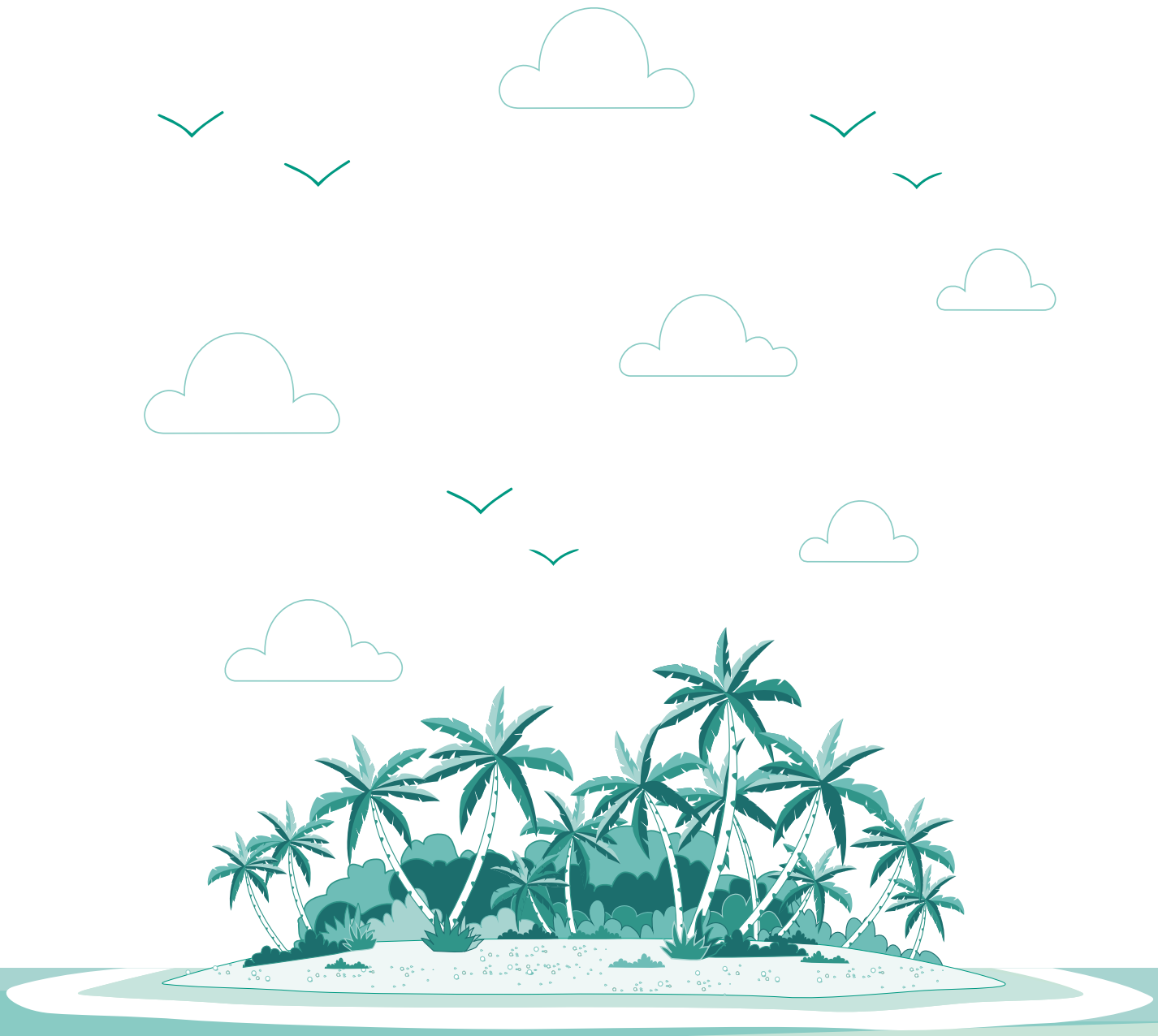
# PERMETTRE AUX JEUNES DE VIVRE PLEINEMENT LEUR JEUNESSE

## Le secteur de la jeunesse offre un cadre où les jeunes peuvent rester jeunes.

La jeunesse est une phase de vie à part entière, avec une valeur propre. Les jeunes ont leurs droits, leurs intérêts et leurs aspirations. Ils ont droit à la participation, mais aussi au repos, aux loisirs et à des activités adaptées à leur âge. Cette période ne se réduit pas à la seule préparation à la vie adulte : elle mérite d'être vécue pour elle-même.

C'est aussi une période durant laquelle les jeunes construisent leur identité, nouent leurs relations sociales et explorent différentes possibilités. Ils apprennent progressivement à trouver leur place parmi les autres, à tenir compte de points de vue différents et à agir avec d'autres. Ils ont besoin de temps pour suivre leurs intérêts et faire leurs propres choix, sans que chaque activité soit soumise à une attente de résultat ou de performance.

Le secteur de la jeunesse contribue à leur offrir ce temps. Les camps, les séjours en groupe, les échanges ou les projets peuvent constituer de véritables « îlots de temps » : les jeunes sortent de leur quotidien, partagent des moments avec leurs pairs et découvrent de nouveaux horizons. Ces expériences ont une valeur en elles-mêmes. Certaines restent aussi gravées dans leur mémoire et marquent durablement leur parcours.



**Espace, temps et opportunités pour expérimenter et découvrir ses capacités.**

# UNE AMBITION COMMUNE : « JONKER STAARK MAACHEN »

## Une ambition commune traverse le travail du secteur : « Jonker staark maachen » – renforcer les jeunes et leurs capacités.

Cette ambition ne renvoie pas à un modèle unique ou idéalisé du « jeune fort ». Elle consiste à contribuer à ce que les jeunes puissent se sentir bien dans leur peau, découvrir leur potentiel, développer et mobiliser leurs forces, agir de manière autonome et responsable, réfléchir de façon critique, être créatifs et agir de manière solidaire. Pour y contribuer, l'action du secteur prend appui sur les ressources et les idées que les jeunes possèdent déjà et les encourage à les développer.

Le travail avec les jeunes peut être décrit à travers **trois axes complémentaires et huit champs d'action**. Les champs d'action se rattachent principalement à l'un des axes, sans s'y limiter : dans la pratique, ils contribuent souvent à plusieurs dimensions à la fois.

**Favoriser l'épanouissement** consiste à offrir aux jeunes des possibilités de rencontre, d'expérience et de développement. Quatre champs d'action y sont principalement associés : offrir des espaces aux jeunes (*Plaz fir Jonker*), favoriser les rencontres (*Jonker zesumme bréngen*), permettre de nouvelles expériences (*Erfarunge fir Jonker*) et encourager les jeunes à développer leurs capacités (*Jonker encouragéieren*).

**Renforcer le sentiment d'appartenance** signifie permettre aux jeunes de trouver leur place dans la société, d'y être reconnus et de contribuer à la vie collective. Cet axe est particulièrement lié à deux champs d'action : donner une voix aux jeunes (Eng Stëmm fir Jonker) et leur permettre de prendre des responsabilités (*Verantwortung fir Jonker*).

**Soutenir les jeunes** consiste à être présent lorsqu'ils ont besoin d'information, d'orientation ou d'accompagnement et, si nécessaire, à faciliter leur accès à des services spécialisés. Deux champs d'action y sont principalement associés : être présent pour les jeunes (*Do si fir Jonker*) et construire des passerelles vers d'autres formes de soutien (*Brécke baue fir Jonker)*.

Cette répartition sert à rendre le travail du secteur plus lisible. Elle ne trace pas de frontières strictes : une rencontre peut, par exemple, favoriser à la fois l'épanouissement et le sentiment d'appartenance. Les différents acteurs y contribuent selon leurs missions et leurs spécificités. Le schéma ci-contre représente cette ambition partagée et les liens entre les différents champs d'action.


Responsabiliser les jeunes
Des espaces pour les jeunes
Favoriser l'épanouissement
Renforcer le sentiment d'appartenance
Des expériences pour les jeunes
Une voix pour les jeunes
Joker
staark maachen
Encourager les jeunes
Rapprocher les jeunes
Soutenir
Être présent pour les jeunes
Créer des passerelles pour les jeunes




# Plaz fir Jonker

Des espaces pour les jeunes



## Le secteur de la jeunesse offre aux jeunes des lieux où ils peuvent se retrouver, passer du temps ensemble et développer leurs propres idées.

Les maisons de jeunes, les locaux des organisations de jeunesse et d'autres lieux dédiés offrent aux jeunes une place dans leur commune, leur quartier ou plus généralement leur environnement. Certains de ces lieux permettent aux jeunes de se retrouver sans devoir nécessairement participer à une activité organisée. Ces lieux peuvent devenir des espaces où ils se sentent à leur place, où ils sont connus et acceptés. Ils les aident aussi à créer des liens avec leur quartier ou leur commune et à s'y sentir chez eux. Ils leur offrent un cadre accueillant et sûr, tout en laissant de la place à leurs initiatives.

Les jeunes peuvent s'approprier ces lieux en participant à leur aménagement et à la définition des règles de vie en commun. Ils peuvent aussi utiliser les espaces et les équipements disponibles pour réaliser leurs projets et organiser les activités qu'ils ont choisies, avec l'appui de professionnels ou d'animateurs lorsqu'ils en ont besoin.

Les jeunes ont également besoin d'endroits où se retrouver spontanément, en dehors des structures organisées. Les acteurs du secteur peuvent contribuer à faire connaître leurs attentes et travailler avec les communes à l'aménagement d'espaces publics adaptés, où les jeunes peuvent se rencontrer sans encadrement permanent.



Rapprocher les jeunes

# Jonker

## zesumme bréngen



## Le secteur de la jeunesse crée des occasions pour les jeunes de se rencontrer, de partager des moments et de nouer des liens.

Les jeunes se rencontrent dans les échanges du quotidien, mais aussi autour d'activités, de projets ou de séjours en groupe. À travers ce qu'ils entreprennent ensemble, ils apprennent à se connaître, découvrent ce qu'ils ont en commun et côtoient des personnes dont les expériences, les idées ou les manières de vivre peuvent être différentes des leurs. Ils peuvent ainsi nouer des amitiés et trouver leur place dans un groupe.

La vie en groupe permet aussi d'apprendre à écouter les autres, à exprimer ses idées et à communiquer. Elle permet de faire l'expérience concrète du vivre-ensemble avec des personnes qui n'ont pas nécessairement les mêmes points de vue. Les jeunes développent ainsi leurs compétences sociales et interculturelles.

Les relations entre pairs sont également une source d'entraide : les jeunes peuvent partager leurs expériences, se soutenir et trouver des repères les uns auprès des autres. En créant des liens avec d'autres et en faisant l'expérience de la vie en groupe, ils développent leur sentiment d'appartenance. Ils apprennent aussi à discuter malgré leurs différences, à rechercher des compromis et à contribuer à des décisions communes. Ils découvrent ainsi comment chacun peut trouver sa place et contribuer à ce qui se construit ensemble.

# Erfarunge fir Jonker

Des expériences pour les jeunes







## Le secteur de la jeunesse permet aux jeunes de découvrir de nouvelles activités et de vivre des moments qui comptent pour eux.

Les possibilités sont variées : activités sportives, créatives ou culturelles, projets autour des médias ou de la nature, camps ou échanges à l'étranger. Certaines se déroulent près de chez eux, d'autres les amènent à découvrir de nouveaux lieux et à rencontrer de nouvelles personnes. Les jeunes peuvent choisir ce qui les intéresse, essayer de nouvelles choses sans pression de performance et découvrir de nouveaux centres d'intérêt.

Ces expériences ont d'abord une valeur pour ce qu'elles apportent sur le moment : le plaisir de faire, de découvrir et de partager avec d'autres. Elles permettent aux jeunes de sortir de leur quotidien, de vivre des expériences nouvelles et parfois de se confronter à des situations qu'ils ne connaissent pas encore.

Elles sont aussi des occasions d'apprendre et de progresser. Essayer quelque chose de nouveau ou surmonter une difficulté permet aux jeunes de découvrir ce dont ils sont capables. Les jeunes acquièrent des savoir-faire et apprennent à coopérer et à s'adapter à des situations nouvelles. Ils sont également amenés à chercher leurs propres solutions, à imaginer différentes manières de faire et à développer leur créativité et leur esprit critique.

Encourager les jeunes

# Jonker

## encouragéieren








## Le secteur de la jeunesse aide les jeunes à reconnaître leurs forces et à développer ce qui les intéresse.

Une activité peut faire naître un intérêt ou permettre au jeune de découvrir une capacité qu'il ignorait avoir. Le secteur lui offre des possibilités de poursuivre dans cette voie, de progresser à son rythme et de relever de nouveaux défis. Les professionnels et les animateurs peuvent l'encourager, le conseiller et l'aider à trouver les occasions qui lui permettront d'aller plus loin. Ils peuvent aussi l'encourager à prendre davantage d'initiatives et à assumer progressivement des responsabilités.

Les jeunes ont aussi besoin d'occasions de montrer ce qu'ils savent faire et de voir leurs réalisations reconnues. Ils peuvent par exemple présenter leurs créations, monter sur scène, exposer un projet ou partager le résultat de leur travail avec d'autres. Ils peuvent également être encouragés à se lancer dans un défi sportif, à participer à un concours scientifique ou artistique, ou simplement à essayer quelque chose qu'ils n'auraient pas osé entreprendre seuls. Le secteur peut ainsi les aider à développer leurs talents et à découvrir de nouvelles possibilités.

Ces expériences permettent aux jeunes de prendre conscience de leurs progrès et de leurs capacités. Être encouragé par d'autres, mener un projet à terme, accepter une nouvelle responsabilité ou oser montrer ce que l'on sait faire peut renforcer la confiance en soi et donner envie d'aller plus loin.



# Eng Stëmm fir Jonker

Une voix pour les jeunes



## Le secteur de la jeunesse aide les jeunes à exprimer leurs idées et à faire entendre leurs préoccupations.

Les jeunes doivent d'abord pouvoir parler en leur propre nom. Dans les services pour jeunes, ils peuvent exprimer leurs idées et leurs préoccupations, donner leur avis sur les offres et contribuer aux décisions qui les concernent. Ils peuvent aussi proposer et réaliser des activités ou des projets avec les professionnels. Ceux-ci veillent à ce que chacun puisse s'exprimer, prendre des initiatives et participer à sa manière.

Dans les organisations de jeunesse, les jeunes peuvent également proposer, concevoir et réaliser des activités et des projets. Ils prennent part à la vie de l'organisation, assument des responsabilités dans son fonctionnement et sa direction et peuvent contribuer à définir les positions qu'elle porte vers l'extérieur.

Le secteur contribue aussi à faire entendre les intérêts et les préoccupations des jeunes au-delà de ses propres structures. Les professionnels, les organisations et leurs représentants sont en contact régulier avec les jeunes et connaissent les réalités auxquelles ils sont confrontés. Ils peuvent faire remonter leurs préoccupations, attirer l'attention sur leurs besoins et défendre leurs intérêts auprès des responsables et des autres acteurs concernés. Ils peuvent également créer des occasions de dialogue direct et aider les jeunes à porter eux-mêmes leur voix dans les discussions qui les concernent. Lorsqu'ils relaient les préoccupations des jeunes, ils veillent à restituer fidèlement leur parole.



# Verantwortung fir Jonker

Responsabiliser les jeunes



## Le secteur de la jeunesse offre aux jeunes des occasions de prendre des responsabilités dans les activités et les projets auxquels ils choisissent de participer.

Dans les services pour jeunes, ils peuvent décider ensemble de ce qu'ils souhaitent réaliser, planifier les différentes étapes, se répartir les tâches, organiser un événement ou animer une activité. Les professionnels les accompagnent dans ces démarches, leur font confiance et restent disponibles lorsqu'une difficulté se présente.

Dans les organisations de jeunesse, les responsabilités peuvent également concerner le fonctionnement et la direction de l'association. Ils peuvent organiser des activités, encadrer un groupe, participer aux décisions ou représenter leur organisation. Ils apprennent ainsi à agir avec d'autres et à assumer concrètement les responsabilités qui leur sont confiées.

En prenant des responsabilités, les jeunes développent leur autonomie et leur confiance en eux, mais aussi des compétences sociales et organisationnelles. Ils apprennent à planifier, à chercher des solutions lorsqu'un problème se présente et à adapter leur action lorsque les circonstances changent. Ils apprennent également à tenir compte des autres, à respecter leurs engagements et à mesurer les conséquences de leurs décisions et de leurs actions.

# Do si fir Jonker

Être présent pour les jeunes



## Dans le secteur de la jeunesse, les jeunes trouvent une écoute attentive et de l'aide pour répondre à leurs questions.



Dans les maisons de jeunes, les équipes éducatives sont présentes au quotidien. Une question ou une préoccupation peut surgir au détour d'une activité ou d'une conversation informelle. Cette présence régulière permet aux jeunes de trouver des adultes qu'ils connaissent et auxquels ils peuvent faire confiance. Les professionnels prennent alors le temps de les écouter, de comprendre ce qui les préoccupe, de leur apporter des informations et de chercher avec eux des pistes possibles, sans décider à leur place.

Cette disponibilité existe sous différentes formes dans l'ensemble du secteur. Dans les services d'accompagnement en logement, les professionnels accompagnent les résidents dans les questions liées à leur vie quotidienne et à leur autonomie, tout en respectant leur vie privée et leurs choix. Dans les organisations de jeunesse, les animateurs peuvent eux aussi devenir des personnes de confiance auxquelles les jeunes peuvent s'adresser lorsqu'ils ont une question ou rencontrent une difficulté.

Pouvoir parler à une personne de confiance aide les jeunes à exprimer ce qui les préoccupe, à prendre du recul et à chercher des solutions lorsqu'ils rencontrent une difficulté. Cette présence et ce soutien contribuent à leur bien-être personnel et social et peuvent les aider à mieux faire face aux situations difficiles.

# Brécke baue fir Jonker

Créer des passerelles pour les jeunes



## Le secteur de la jeunesse crée des passerelles pour les jeunes vers d'autres programmes, services ou formes de soutien.



Les services et les organisations de jeunesse sont en contact avec de nombreux acteurs dans leur environnement. Ils peuvent ainsi faire découvrir aux jeunes une activité sportive ou culturelle, une autre association, une possibilité de formation, un programme de mobilité ou de volontariat, ou encore un événement organisé dans leur commune. Ils peuvent leur donner les informations nécessaires, les mettre en contact avec les personnes concernées ou les accompagner dans leurs premiers pas. Les organisations de jeunesse contribuent ainsi à leur tour à faciliter l'accès des jeunes à d'autres possibilités et à de nouveaux réseaux.

Les services pour jeunes jouent également un rôle important lorsqu'un jeune rencontre une difficulté qui nécessite une aide plus spécialisée. Les professionnels peuvent l'aider à identifier le bon interlocuteur et l'orienter, par exemple, vers un service de conseil, d'orientation ou de soutien.

La relation de confiance établie avec le jeune facilite cette démarche. Il ne s'agit pas simplement de lui indiquer une adresse : les professionnels peuvent préparer avec lui la prise de contact et, si nécessaire et avec son accord, faire le lien avec le service concerné. Ils contribuent ainsi à ce que le jeune puisse effectivement accéder à l'aide dont il a besoin.



PARTIE II :

# PRÉSENTATION DES ACTEURS

# LES ACTEURS DU SECTEUR DE LA JEUNESSE

La diversité des formes d'action se reflète dans l'organisation du secteur de la jeunesse, qui réunit des acteurs aux statuts, aux missions et aux modes de fonctionnement variés. De manière simplifiée, quatre grands ensembles peuvent être distingués.

1. **Les organisations et groupements centrés sur la rencontre, la vie collective, l'engagement ou la participation des jeunes.** Cet ensemble comprend notamment des clubs et groupements dans lesquels les jeunes se retrouvent, partagent des moments et organisent des activités communes. Il inclut également des organisations engagées dans la défense d'intérêts communs ou l'engagement politique ou syndical. Leurs activités principales ne relèvent pas nécessairement de l'éducation non formelle, mais elles permettent aux jeunes de créer des liens, de s'engager et de participer à la vie collective.
2. **Les organisations de jeunesse actives dans l'éducation non formelle.** Elles proposent aux enfants et aux jeunes des activités, des projets, des camps ou d'autres expériences qui leur permettent d'apprendre, de développer leurs capacités et de prendre des responsabilités en dehors du cadre scolaire. Ces activités reposent largement sur l'engagement bénévole et sont souvent organisées par des jeunes pour d'autres jeunes.

Certains acteurs combinent plusieurs de ces formes d'action : ces ensembles ne constituent donc pas des catégories étanches. La diversité de ces deux premiers ensembles se reflète dans la composition du *Jugendrot*, qui regroupe la plupart des organisations structurées au niveau national. Celui-ci distingue parmi ses membres les organisations politiques de jeunesse, les organisations syndicales de jeunesse, les mouvements scouts et guides ainsi que les organisations socioculturelles, socioéducatives et de loisirs. Cette classification, propre au *Jugendrot*, recoupe en partie la distinction proposée ci-dessus.

3. **Les services pour jeunes actifs dans l'éducation non formelle.** Ils constituent la composante principalement professionnelle du secteur et leur action s'inscrit dans le champ de l'éducation non formelle. Leurs missions sont variées : certains offrent aux jeunes des lieux où ils peuvent se retrouver, participer à des activités et développer leurs propres projets ; d'autres proposent un accompagnement en logement, des activités pédagogiques, des formations, des camps et activités de loisirs ou encore des actions d'information et de sensibilisation. Ils ont en commun de proposer une offre structurée, régulière et adaptée à la diversité des situations et besoins des jeunes.
4. **Le Service national de la jeunesse (SNJ).** Ce service de l'État contribue au développement du secteur, soutient ses acteurs et propose lui-même des centres, des programmes et des activités destinés directement aux jeunes.

Les organisations de jeunesse et les services pour jeunes actifs dans l'éducation non formelle constituent les deux piliers autour desquels le secteur s'est principalement structuré. Le secteur réunit également de nombreux autres groupements et organisations qui offrent aux jeunes des possibilités de rencontre, de vie collective et d'engagement. Le SNJ y occupe, en tant que service de l'État, une place particulière.

# DES LIENS DIFFÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Le cadre de la politique de la jeunesse concerne ces quatre ensembles, mais de manière différente. Les organisations de jeunesse actives dans l'éducation non formelle et les services pour jeunes sont les acteurs principalement concernés par les lois, règlements et lignes directrices qui encadrent et orientent le secteur. Ce sont également les acteurs avec lesquels le SNJ entretient des relations structurées, notamment à travers des mécanismes de soutien, de concertation, de coopération et de mise en réseau.

Les organisations et groupements centrés sur la rencontre, la vie collective, l'engagement ou la participation des jeunes sont généralement moins concernés par ce cadre. Beaucoup agissent au niveau local ou autour d'intérêts ou d'objectifs spécifiques et disposent d'une large autonomie dans la définition de leurs activités et de leur fonctionnement.

Le SNJ occupe une place différente. En tant que service de l'État, il contribue lui-même à la mise en œuvre de la politique de la jeunesse. Ses missions sont définies par la loi et son action s'inscrit dans les priorités fixées par le ministre.

Le secteur de la jeunesse comprend ainsi aussi bien des initiatives pour la plupart autonomes que des acteurs dont les missions et le fonctionnement sont davantage encadrés par les pouvoirs publics. L'existence d'un lien avec le ministère n'est donc pas ce qui définit l'appartenance au secteur. Ce qui rapproche ces acteurs, au-delà de leurs différences, est le fait que leur action est spécifiquement tournée vers les jeunes.



# SERVICES POUR JEUNES

Les services pour jeunes proposent des espaces de rencontre, des activités éducatives et de loisirs, des possibilités de réaliser des projets ainsi que des offres d'information et d'accompagnement, notamment en matière de logement. Leurs missions répondent aux besoins des jeunes, tels qu'ils ressortent notamment de la recherche, du dialogue avec les jeunes et des priorités définies par les pouvoirs publics.

Ils s'inscrivent dans une logique de service public : leurs missions et leurs conditions de fonctionnement sont définies dans un cadre commun afin de garantir aux jeunes des offres accessibles et de qualité. Principalement gérés par des associations sans but lucratif et animés par des équipes professionnelles, ils disposent d'une marge d'autonomie dans la mise en œuvre de leurs missions. Leur proximité avec les jeunes leur permet aussi de faire émerger de nouveaux besoins et de contribuer à l'évolution des offres.

## EN CHIFFRES *

Les services pour jeunes constituent le réseau professionnel du secteur. Ils sont organisés autour de **cinq types de services**, qui répondent à des missions différentes :

- **50 services de rencontre, d'information et d'animation**, qui animent **62 maisons de jeunes et 11 Espaces pour jeunes** ;
- **9 services de formation et d'animation de loisirs**, qui proposent notamment des formations pour animateurs et organisent des activités de loisirs ;
- **8 services d'animation pédagogique**, qui développent des offres éducatives dans des domaines spécifiques ;
- **8 services d'information et de sensibilisation**, qui informent et sensibilisent les jeunes et les professionnels sur des sujets concernant les jeunes ;
- **14 services d'accompagnement en logement**, qui proposent un logement associé à un accompagnement vers l'autonomie.

Ces services sont gérés principalement par des associations sans but lucratif, mais également par certaines communes.

*Chiffres 2026

# ORGANISATIONS DE JEUNESSE

Les organisations de jeunesse relèvent d'une **logique de société civile**. Constituées sous forme associative, elles rassemblent des personnes autour d'intérêts, de valeurs ou d'objectifs communs et définissent largement elles-mêmes leurs activités et leur fonctionnement.

Leur action repose en grande partie sur l'engagement bénévole. Elles permettent aux jeunes de vivre des expériences collectives, de développer leurs capacités, de s'engager et de prendre des responsabilités. Une organisation de jeunesse peut également être gestionnaire d'un service pour jeunes.

## EN CHIFFRES *

Le paysage associatif de la jeunesse se caractérise par sa diversité. Il comprend aussi bien de grandes organisations disposant de nombreuses structures locales que des organisations actives principalement au niveau national ou autour d'un domaine ou d'un objectif particulier.

Le *Jugendrot* regroupe plus de 30 organisations membres. Certaines organisations disposent d'un important maillage territorial : les deux fédérations scoutes comptent ensemble 81 groupes locaux, les *Lëtzebuerger Jugendpompjeeën* 82 sections locales et la *Lëtzebuerger Landjugend* 7 sections régionales.

L'In:cubator, tiers-lieu destiné aux organisations de jeunesse, compte 65 membres. Les organisations disposent par ailleurs d'un réseau d'infrastructures comprenant 45 chalets, 24 terrains de camping et cinq centres de jeunesse.



*Chiffres 2026

# SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE

Le Service national de la jeunesse (SNJ) est un service de l'État qui contribue à la mise en œuvre de la politique de la jeunesse. Il occupe une place particulière dans le secteur en remplissant une double fonction : il contribue à son développement et soutient ses acteurs, tout en proposant lui-même des programmes et des offres destinés directement aux jeunes.

Dans sa fonction de développement du secteur, le SNJ apporte son expertise au développement et à la mise en œuvre de la politique de la jeunesse. Il accompagne les services pour jeunes et les organisations de jeunesse, développe des outils et des ressources et favorise la coopération et la mise en réseau. Ses bureaux régionaux assurent une présence de proximité et contribuent au dialogue avec les acteurs locaux.

Parallèlement, le SNJ agit directement auprès des jeunes. À travers ses centres, ses programmes et ses projets, il propose des activités pédagogiques aux groupes et aux classes ainsi que des programmes auxquels les jeunes peuvent participer individuellement. Il développe également des possibilités d'engagement et de participation, des offres d'information, d'orientation et d'accompagnement ainsi que des actions dans des domaines tels que la prévention, le volontariat ou la transition vers la vie active.

Dans ces différentes fonctions, le SNJ s'appuie largement sur les principes et les approches de l'éducation non formelle et travaille en coopération avec de nombreux acteurs du secteur et d'autres domaines.

## EN CHIFFRES *

Le SNJ contribue au développement et à la mise en œuvre de la politique de la jeunesse à travers quatre axes de travail : le développement du secteur de la jeunesse, des offres pédagogiques dans des domaines prioritaires, le soutien à la transition vers la vie active et la prévention.

Le SNJ gère et anime **5 centres pédagogiques**, qui accueillent notamment des groupes de jeunes autour d'activités éducatives.

Il dispose de **11 antennes locales**, où les jeunes peuvent bénéficier d'un conseil et d'un accompagnement individuel, notamment lors de leur transition vers la vie active.

Enfin, **4 bureaux régionaux** assurent une présence de proximité auprès des communes et des acteurs du secteur et contribuent au développement des réseaux locaux et régionaux.

*Chiffres 2026


Joker

# Jonker

## staark maachen

Rendre les jeunes forts

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service national
de la jeunesse